

Les bancs pivotants seront maintenus

NEUCHÂTEL Testés pendant près d'une année, les bancs jaunes pivotants installés au centre-ville vont s'enraciner. Au vu du succès rencontré, la Ville a décidé de pérenniser l'ensemble des mesures.

PAR LENA.WURGLER@ARCINFO.CH



Les bancs sont appréciés par la plupart des usagers du centre-ville. CHRISTIAN GALLEY

En août 2021, la Ville de Neuchâtel avait décidé de mettre en place un plan d'action pour renforcer l'attractivité de la zone piétonne. Le dispositif comprenait, entre autres, une interdiction stricte de circuler hors des heures de livraison, ainsi que l'installation de neuf bancs pivotants de couleur jaune. Après dix mois de test et une enquête montrant la satisfaction des usagers, le Conseil communal a annoncé, dans un communiqué diffusé mercredi, avoir décidé de pérenniser l'ensemble des mesures. Avec quelques adaptations toutefois: le nombre de places de livraison pour les véhicules et de stationnement pour les deux-roues sera revu à la hausse.

Majorité d'usagers satisfaits

Cette décision s'appuie sur les résultats d'une étude de satisfaction menée par l'Ins-

titut du management des villes et du territoire de la Haute Ecole Arc. Il en ressort que 78% des particuliers et 86% des associations et groupes d'intérêts jugent ces mesures utiles. Deux tiers des sondés souhaitent qu'elles soient pérennisées.

«Nous sommes ravis de ces résultats très positifs, qui nous prouvent que tant les habitants du centre-ville que les visiteurs veulent pouvoir profiter pleinement de notre zone piétonne, dans des usages très divers», relève Violaine Blétry-de Montmollin, citée dans le communiqué. Pour la conseillère communale chargée de l'économie et du tourisme, l'étude de la HE-Arc vient confirmer l'importance d'une zone piétonne attirante et agréable à vivre: «On vient au centre-ville non seulement pour faire des achats, mais aussi pour s'y balader, manger ou boire un verre. C'est un espace de vie et de sociabilité très important.»

Insatisfaction des cyclistes

Alors que la Ville de Neuchâtel met l'accent sur le succès de son dispositif, Pro Velo a fait connaître son insatisfaction par communiqué interposé. En cause: l'impossibilité, pour les cyclistes, de traverser le centre-ville d'est en ouest (on peut le faire dans l'autre sens via la rue des Epancheurs).

Pour l'association, la zone piétonne ressemble à «un labyrinthe», qui pousse les personnes à vélo sur les routes de contournement, «où le trafic motorisé est roi». Pour garantir leur sécurité, elle demande d'ouvrir un axe est-ouest (et inversement), où que ce soit.

Pro Velo souligne aussi le manque de places de stationnement pour les deux-roues, tout en soulignant les efforts déjà effectués par la Ville.

Dans le communiqué de la ville, le conseiller communal Mauro Moruzzi promet d'améliorer encore la situation pour les vélos «dans un délai raisonnable, idéalement d'ici à fin 2023».

Reste que l'enquête a aussi mis en évidence des pistes d'amélioration. Certains secteurs supplémentaires seront fermés à la circulation pour répondre aux besoins accrus d'espaces de livraison.

Autorisations exceptionnelles facturées

La bonne nouvelle s'accompagne d'une restriction: toute autorisation d'accès exceptionnelle, hors des heures de livraison, sera désormais facturée. Pour le Conseil communal, le but est «d'inciter les entreprises concernées à planifier au mieux leurs interventions».

Enfin, pour optimiser l'accessibilité aux deux-roues, plusieurs dizaines de places pour vélos supplémentaires seront mises en place aux abords de la zone piétonne. L'ensemble de ces mesures entrera en vigueur à partir du 2 août.